



Compte-rendu du CHSCT du 14/04/2022

La pandémie n'étant pas terminée ce premier CHSCT de 2022 s'est déroulé en format « mixte » présentiel/visio/audio.

Nous avons eu le plaisir d'avoir cette fois l'ISST, le médecin de prévention et l'assistante sociale.

Validation du PV du CHSCT du 14/10/2021

Adopté à l'unanimité.

Visite de l'éditique de Poitiers du 12 mai prochain

La délégation CGT sera constituée de Béatrice Boisson et Geneviève Bourrel en tant que secrétaire du comité.

L'ISST et le médecin de prévention de la Vienne devraient être présents.

Nouvelles modalités organisationnelles des CHSCT en 2022

Deux recensements des besoins : en janvier avec une présentation au CHSCT d'avril et en avril avec une présentation au CHSCT de juin. Le calendrier comptable est raccourci du fait des élections professionnelles. On garde tout de même une réserve pour les aménagements de poste jusqu'à la fin de l'année.

Présentation de la note d'orientation 2022 par l'ISST

– Rappel sur la situation sanitaire et bilan des actions prises :

L'ISST a rappelé les moyens importants mis en œuvre par la DGFIP ainsi que le comportement exemplaire de tous. Cela a permis que les lieux de travail ne deviennent des foyers de propagation.

La pandémie est toujours là et l'ISST insiste sur la vigilance à maintenir suite au protocole du 14 avril 2022.

– Le télétravail fut impératif durant la crise, même pour ceux qui ne le voulaient pas, pour évaluer son impact une convention est conclue avec l'ANACT qui propose après étude des outils d'auto-diagnostic afin de détecter les risques ergonomiques et RPS (isolement, confusion vie perso et travail, réticence au retour pour des agents vulnérables éloignés durablement) qui devront figurer au DUERP. Droit à la déconnexion, on arrête à l'heure, on ne répond plus au mail, il faut apporter une attention particulière à cette déconnexion. L'ANACT va donc produire un outil qui portera des conseils et des recommandations.

Le bilan de cette mission sera présenté en CHSCT au mieux à l'automne.

La CGT demande si le retour d'expérience est global ou si seulement quelques directions sont concernées par l'enquête. La réponse est qu'effectivement le bilan est ministériel et porte sur quelques directions dont une DISI.

Le pôle ergonomique du Ministère a mis en ligne des vidéos présentant le poste de travail au bureau et à domicile. Nous vous invitons à aller voir : [ici](#)

La CGT demande à l'ISST les actions concrètes qui seront mises en œuvre.

L'ISST explique que la convention signée avec l'ANACT permet de mettre à disposition des agents des outils d'auto-diagnostic.

L'évaluation des risques ergonomiques et RPS permettra une meilleure mise à jour du DUERP.

Dans cette note d'orientation nous retrouvons toujours les mêmes sujets avec quasi les mêmes outils proposés pour pallier aux problèmes.

Une 3^e version d'outil de MAJ du DUERP, une convention ANACT certes intéressante mais a-t-on vraiment besoin de cela pour faire le constat de ce qui ne va pas. Juste prendre en compte la parole des OS pourrait déjà mettre sur la piste d'amélioration.

La CGT interroge la direction sur les conditions de retour des agents en TT 5 jours.

Compte tenu du taux d'incidence élevé la direction explique une réticence à la réintégration de ce type d'agents. Certains agents, à leur demande et selon le protocole prévu, sont revenus quelques jours en présentiel.

La MDP dit ne pas avoir de consignes concernant une réintégration globale de ce type d'agents. On autorise le retour partiel, à la demande de l'agent, avec certificat de non contre indication du médecin généraliste de l'agent.

La Directrice propose de demander une synthèse de la situation globale aux différents MDP, nous aurons un retour au prochain CHSCT.

La direction précise que sur la DISI SO 33 agents sont considérés vulnérables, tous ne sont plus à 5 jours de TT. La répartition de ceux concernés par 5 jours de TT est 1

agent à Toulouse, 5 à Bordeaux, 8 à Poitiers et 1 à Limoges, les autres sont en aménagement de poste (18).

– Prévention des violences sexistes et sexuelles

Ce sujet fait l'objet d'une attention particulière. Parmi les outils disponibles nous pouvons citer, la mise en place de fiches de signalement à destination des agents et assistant prévention, création d'une cellule d'écoute Allo Discrim (experts juridiques pour permettre la reconnaissance des actes), convention ministérielle avec la Fédération France victime.

Une @formation est mise en place, elle s'adressera à tous les agents comme l'a été celle sur la déontologie.

Toutes ces informations devraient prochainement faire l'objet d'une publication sur le site DISI SO.

– prévention des risques liés aux réorganisations de services --> le secrétariat Général est mobilisé autour de ces sujets, rappel sur le dispositif de veille et soutien aux Directions.

Invitation des assistantes service social, MDP, ISST lors des CTL afin d'évoquer les réorganisations.

La CGT fait remarquer que les OS sont rarement associées au projet en amont.

La directrice se demande quand communiquer, bien en amont alors que le projet n'est pas finalisé

ou alors on arrive avec un projet bien avancé et cela fait l'objet de reproches.

L'ISST précise l'existence d'un guide de gestion des projets importants et indique qu'il faut consulter le CHSCT le plus en amont possible.

Encore un vœu pieux ou verrons-nous une amélioration lors de prochains projets de réorganisation...

– rappel par l'ISST des 9 principes de prévention

Mise en place d'un nouvel outil pour mettre à jour le DUERP, ce même outil fera un lien avec le RSST dont la dématérialisation doit être généralisée.

Les sujets bâtimentaires ne doivent pas figurer dans le DUERP, car il suffit de réunir les moyens financiers pour y pallier, le nouveau logiciel les prendra en compte.

L'ISST précise que dans le cadre d'une réorganisation, il est possible d'avoir recours au budget du CHSCT pour des actions complémentaires à la DGF et cela sur plusieurs exercices budgétaires même si le Secrétariat général reste attaché au principe d'annualité.

Nous voyons bien que le budget CHSCT peut être une sorte de rallonge à la DGF, la CGT a toujours été vigilante à ne pas faire payer au CHSCT des dépenses qui relèveraient de la DGF.

La direction explique son positionnement en faisant remarquer que les dépenses DGF sont en hausse avec l'augmentation des fluides et que DGF ou budget CHS cela reste l'argent de l'État.

La différence est que nous avons la possibilité de faire des choix de dépenses, débattus et votés au sein de l'instance CHSCT alors que les OS n'interviennent pas dans les choix concernant les dépenses DGF. Nous avons bien compris que le cofinancement sera pour la direction le moyen d'amortir cette hausse mais cela ne nous empêche pas nous opposer à des propositions de la direction que nous ne trouverions pas opportunes.

La directrice demande à l'ISST les orientations du Secrétariat général en matière de gestion immobilière.

L'ISST répond que le commissariat général est obligé de se pencher sur ce sujet notamment en développant l'agilité dans l'occupation des bureaux, espaces ouverts, plus de bureau attiré

On ne peut pas nier que nous allons vers les espaces partagés, c'est un moyen d'accompagner la mise en œuvre du TT.

À la cité administrative de Bordeaux nous aurons bientôt une déclinaison de ce principe avec un étage totalement mutualisé.

Bilan DUERP-PAP 2021

– achat de 3 véhicules en 2021 2 véhicules électriques (Poitiers Zoé et Limoges Corsa) et 1 thermique (CID12)

Le véhicule neuf de la CID 12 a fait l'objet d'un incendie criminel, les agents continuent à utiliser leur ancienne voiture et attendant la neuve mais comme précédemment les délais de livraison sont très longs.

Les CID 31 et 65 auront si tout va bien de nouveaux véhicules.

Il n'est pas possible au marché d'acheter des hybrides et des véhicules bénéficiant de fond plat.

De nouvelles bornes électriques vont être installées à Poitiers et Limoges, les devis sont en cours.

– les 5 nouvelles formations proposées ont eu peu de succès.

La CGT s'interroge sur des formations proposées sur le temps personnel (yoga, cyclo), pourquoi pas sur le temps de travail ?

La direction nous dit que les organismes proposent ces créneaux horaires qui peuvent toucher plus de public mais la directrice n'est pas opposée à réexaminer le sujet et invite les agents à discuter en local avec leur chef de service pour réintégrer le temps.

Campagne DUERP PAP 2021-2022

Après le recensement des risques dans les services et saisie dans l'outil DUERP aura lieu en juin le GT de ré-harmonisations. Le PAP sera présenté au CHSCT de septembre et communiqué ensuite au CTL pour information.

La direction fait observer qu'il n'y a pas eu de remontées risques COVID qui sont recensés avec les risques hygiène.

Après un tour de table des ESI pour expliquer le déroulement de cette campagne de recensement nous remarquons que l'organisation fut hétérogène. À certains endroits tous les agents ont été conviés, à d'autres c'est le volontariat qui a prévalu.

RSST

Des réponses ont été faites pour chaque demande et un archivage a été effectué sauf pour la dernière concernant un

problème de luminosité sur Poitiers.

Accident de service, maladie professionnelle

A l'ESI de Poitiers il a été demandé au MDP de recevoir les agents conduisant les chariots, les visites sont terminées mais la direction attend le retour du médecin.

La CGT observe qu'un accident de service ayant eu lieu en mars, n'est pas référencé, une correction sera apportée. Elle s'interroge aussi de trouver dans le tableau récapitulatif des accidents pour lesquels la colonne guérison n'est pas remplie notamment un datant de 2019.

La direction répond qu'elle n'a pas eu le certificat de guérison.

Aménagement de poste

Pour 2022 les demandes reçues sont traitées (3 156,60 €). Réserve de 5000 € bloquée sur le budget CHSCT, peut être ré évaluer si besoin aux CHSCT suivants.

Budget

Budget disponible avant CHSCT du 14/04/2022		46 906,40
SIEGE-ESI33	Achat Trolley (5)	413,40
ESI TOULOUSE	LAMPADAIRE Led (CID31)	506,93
	CID81 climatisation réversible sur le site de Castres	2 683,24
	CHARIOT CID 46	152,48
	FORMATION Recyclage Habilitation électrique (10 personnes)	850,00
ESI POITIERS	BOUCHONS MOULES (20 paires)	1 615,00
	FORMATION GESTES ET POSTURES (6 personnes)	540,00
	FORMATION PSC1	525,00
	REPLACEMENT PHARE LED CHARIOT YALE	438,60
	REPLACEMENT PHARE LED CHARIOT CLARKE	228,00
	FORMATION Manipulation extincteur (12 personnes)	672,00
	FORMATION Habilitations Electriques (5 personnes)	884,00
	FORMATION TRANSPALLETTE DEBUTANT (5 personnes)	948,00
	FORMATION CHARIOT ELEVATEUR DEBUTANT (5 personnes)	1 422,00
ESI LIMOGES	Souris verticales + sac à dos	159,50
	FORMATION Secourisme SST (8 personnes)	580,00
	FORMATION Conduite mode dégradé (4 personnes)	1 190,00
	Chariot CID87 , 19 et 23	500,40
	FORMATION Recyclage électrique	975,00
ESI POITIERS	PORTE RIGIDE CHARIOT	1 479,54
	RETOURNEUR/EDITIQUE (cofinancement)	5 196,00
ESI TOULOUSE	Bouchons d'oreilles et casques antibruit	108,76
ESI BORDEAUX	casques	500,00
Tous ESI	Détecteurs CO ²	773,8
	Fauteuils pour télétravailleurs : 206,67 euros/pièces x 25	5 166,75
TOTAL Dépenses votées		28 508,40
Budget restant pour CHSCT de juin		18 398,00

Il est resté 246,47 € sur le budget 2021 qui ont été perdus.

Le budget 2022 s'élève à 55 616 € +3,17 % par rapport à l'an passé.

Quelques sujets ont fait l'objet de discussion et de demande d'information de notre part avant le vote :

– s'assurer que la DDFIP81 refuse le cofinancement avant d'accepter de prendre en charge la totalité des travaux de climatisation à Castres.

– avant d'accepter le cofinancement pour l'achat du retourneur à Poitiers nous avons demandé le montant du cofinancement du bureau central. Ce montant ne nous avait pas été fourni préalablement et il s'avère que ce service financera pour 15 000 €, le cofinancement pour 5 196 € sur le budget CHSCT reste raisonnable.

La CGT demande si le délai de livraison est connu ? Il est de 32 semaines.

– budget pour achat de sièges aux TT :

Il est à nouveau reconduit (5 200 €, 25 fauteuils)

Le recensement doit être affiné, une liste des sièges fournis à constituer pour suivre la restitution des fauteuils en fin de TT.

Possibilité dans certains ESI de récupérer des fauteuils peu usagés disponibles.

Le critère de distribution reste toujours difficile à établir.

– choix d'une porte rigide pour le chariot élévateur Yale plutôt qu'une bâche moins solide :

Elle sera installée à gauche, car on ne peut rentrer que de ce côté.

La porte rigide sera démontable l'été, possibilité aussi d'entrebâiller la vitre arrière en cas de grosse chaleur.

Travaux sur Toulouse

Dans le cadre du plan de relance le bâtiment de la place Occitane fera l'objet d'une rénovation énergétique (isolation toiture, isolation par l'extérieur avec remplacement des pierres de façade ainsi que le changement des ouvrants).

Le chantier va durer 1 an, l'ESI est concerné par les travaux sur les 4 faces de l'immeuble.

Création d'un bureau prototype, mesures de bruit effectuées lors des phases de perçage et d'utilisation du chariot élévateur (75 dB, sachant qu'une conversation est à 59 dB).

La durée des travaux par bureau est d'environ 7 jours. Durant cette période les agents ayant des missions télétravaillables seront en télétravail exceptionnel pour ceux qui le souhaitent, pour les autres, possibilité de repli dans des espaces dédiés à l'intérieur ou extérieur de l'ESI.

Des tests amiante seront faits avant et pendant les travaux.

L'ESI sera au courant 1 mois avant le début de chaque phase et les agents et OS seront informés.

Questions Diverses

– Achat d'équipements hivernaux :

Suite à la dernière réglementation, les équipements hivernaux ont-ils bien été achetés pour les CID concernées.

La direction répond que les compléments d'équipement ont été achetés pour les départements 12 31 65 64 81 09, chaque ESI gérant son parc de véhicules. Un point sera fait aux OS au CHSCT de juin.

– Gestion situation de crise au SPT :

La direction répond avoir géré avec souplesse les écrêtages, le directeur a rencontré l'équipe, une action est en cours avec les services centraux pour développer l'automatisation et la sécurisation des missions de ce secteur.

À l'AT, il y a parfois un pic de charge, mais ce n'est pas une tension et il n'y a pas de pression sur les agents.

– Nouveau point sur les emplois CID avec un tour des ESI :

Globalement les directions ne voient pas de tensions particulières, les CID en difficulté ont vu arriver des vacataires ou des contractuels. Des lissages de charges et des priorisations sont mis en place, sachant que les directions ne dimensionnent pas leur service en fonction des pics de charge.

Au dire des directions la pénurie est plutôt bien gérée et anticipée.

– Espace de détente clos à Poitiers pour les agents qui ne peuvent ou ne veulent pas manger à la cantine :

Ce sujet fait visiblement débat, il est en effet inadmissible de laisser des agents manger dehors ou dans leur voiture.

Après un refus catégorique de la direction de l'ESI, il semble que la discussion soit ouverte, à suivre.

– Visite de site CID82 :

Elle sera reproposée à la direction prochainement et si nous pouvons nous organiserons aussi une journée à la CID79.